

Soirée d'accueil des nouveaux habitants

Le 15 Mars 2019



Comme chaque année, la municipalité met un point d'honneur à accueillir ses nouveaux habitants en les conviant à une soirée avec les élus et les acteurs associatifs.

Lors de cette soirée, Alain FARDE et Stéphanie PINOGES ont reçu le diplôme d'honneur décerné par la commune pour les remercier de leur engagement et leur dévouement personnel au sein de leur association respective.

Valorisation du bénévolat



LE PETIT FLEUREEN

Bulletin Municipal



Mairie de Fleuré

Numéro 10 - Avril 2019

des envies, des idées, des projets !

Le mot du Maire

Chers Administrés, Ce P'tit Fleuréen est une nouvelle occasion de m'adresser à vous.

Dans un premier temps, quelques informations sur le budget communal : le bilan est satisfaisant, la trésorerie est saine malgré les baisses des dotations, les récentes dispositions relatives à la taxe d'habitation et l'arrivée de nouvelles compétences sans compensation financière.

La section de fonctionnement fait ressortir un résultat globalisé positif de 815 038,02 € et la section investissement

laisse apparaître un léger déficit de 8 277,12 €.

Ces résultats sont le fruit d'une gestion drastique des dépenses et la recherche constante de financements puisque la course aux subventions et aux diverses aides est le « passage obligé » pour toute réalisation permettant un développement harmonieux de Fleuré.

Le budget 2019 autorise un autofinancement des projets et malgré toutes les contraintes, les élus ont souhaité maintenir les taux d'imposition pour ne pas augmenter la pression fiscale.

Approchant du terme de notre mandat, aucun engagement qui pourrait impacter les choix de la nouvelle équipe municipale ne sera pris.

Enfin, il m'est agréable de finir ces quelques lignes par une invitation musicale. Le 19 juillet, nous accueillerons un concert des « Heures Vagabondes ». A cette occasion, je vous attends nombreux au stade « Claude Mingot » pour applaudir « Cœur de Pirate ». J'ai également invité le soleil. Je sais qu'il n'est pas retenu pour un autre concert.

Vivian PERROCHES, Maire

Dans ce numéro

► Mot du maire
► Les Heures Vagabondes à Fleuré

► Participation citoyenne
► PLUI
► Bibliothèque : Concours photos, programme des activités, la nuit de la lecture, exposition de peinture

► Ça s'est passé à Fleuré !
► Infos diverses et calendrier

Repas du C.C.A.S

Le 23 Février 2019, Vivian PERROCHES et le conseil municipal ont invité les aînés de la commune pour un repas préparé par le restaurant « Les amis de la route ».

Mme CLEMENT (96 ans) et M. DESSAIVRES (89 ans) étaient les doyens du jour.



Cérémonie des voeux 2019

Lors de la cérémonie, Vivian PERROCHES et Jacques DESPLEBIN ont reçu chacun la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour les services rendus à la collectivité depuis près de trente ans.



Panneau Numérique

Pour recevoir les notifications du panneau numérique, pensez à activer les notifications de l'application CENTOLIVE sur votre téléphone mobile.

LISTE ÉLECTORALE

Déploiement du téléservice d'interrogation de la situation électorale (ISE)

Le ministère de l'intérieur a déployé un nouveau téléservice (ISE) à l'attention de tous les électeurs qui permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, à partir de tout support numérique connecté

Ce téléservice est disponible à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Une deuxième collecte sera organisée le 31 JUILLET 2019 à la salle René Taudière.

LA POSTE
Ouverture du lundi au vendredi De 14h à 16h30
Départ du courrier 14h30

Les Heures Vagabondes à Fleuré

Le secret avait été bien gardé jusque là... La candidature de Fleuré a été retenue pour accueillir cet été un des 13 concerts gratuits programmés dans le cadre des Heures Vagabondes.



Cœur de Pirate est l'artiste que la commune aura le privilège de recevoir en concert le vendredi 19 juillet 2019



Auteur-compositrice et chanteuse canadienne, Béatrice Martin dite Cœur de Pirate est révélée au monde en 2007. Elle remporte un succès fulgurant avec son premier album en 2009 et une victoire de la musique en 2010 pour sa chanson « Comme des enfants ». Aujourd'hui, elle signe son cinquième album « En cas de tempête, ce jardin sera fermé », une synthèse de ses penchants électroniques et classiques.

C'est là un bel événement culturel à organiser pour la municipalité qui espère pouvoir se reposer sur le tissu associatif fleuréen et les potentiels bénévoles intéressés par l'organisation de cette manifestation importante.

Appel à bénévoles

Environ 150 bénévoles seront nécessaires pour la préparation de ce grand événement ! Les associations ont déjà été sensibilisées.

Les fleuréens qui souhaitent participer à l'organisation peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès du secrétariat de mairie
☎ 05 49 42 60 15
✉ contact@fleure86.fr

Une réunion publique sera organisée le 23 MAI 2019 à 20h30 à la salle René Taudière afin de vous présenter l'organisation de cet événement.

Agenda

* Avril 2019

◦ 28 avril : Vide grenier (APE)

* Mai 2019

◦ 4 mai : Soirée Africaine (Point jeunes)

◦ 8 mai : Commémorations et repas (UFVGAC)

◦ 23 mai : Réunion publique pour les « Heures Vagabondes »

◦ 26 mai : Élections européennes

* Juin 2019

◦ 2 juin : Barbecue (ACCA)

◦ 10 juin : Thé dansant (UFVGAC)

◦ 15 juin : Ronde Fleuréenne (CR85)

◦ 21 juin : Concours de belote (club de l'amitié)

◦ 22 juin : Fête de la musique (Point Jeunes)

◦ 29 juin : Fête de l'école (APE)

* Juillet 2019

◦ 5 juillet : « Les Fleuréades » (CAF)

◦ 19 juillet : Les Heures Vagabondes

◦ 31 juillet : Collecte de sang

* Août 2019

◦ 25 août : Méchoui (UFVGAC)

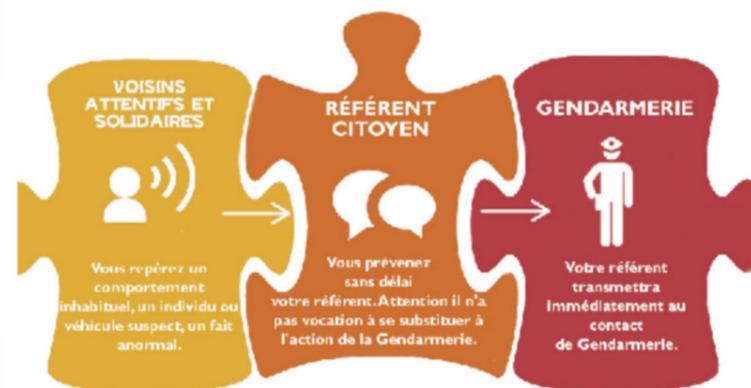
Participation citoyenne

Afin de lutter préventivement contre la délinquance et particulièrement contre les cambriolages, le **dispositif « Participation Citoyenne »** a été signé le 5 novembre 2018 par la commune de Fleuré et la gendarmerie.

OBJECTIFS

- Protéger, rassurer la population
- Renforcer le tissu relationnel entre les habitants
- Développer l'esprit civique
- Renforcer les liens gendarmerie/population
- Prévenir la commission et la répétition des atteintes aux biens
- Réduire les phénomènes de délinquance multiforme dont les causes sont facilement identifiables : cambriolages, démarchages conduisant à des escroqueries, dégradations et incivilités diverses.

FONCTIONNEMENT



Il n'est pas question de faire le travail de la gendarmerie mais d'être apte à signaler à votre référent de secteur certains éléments qui peuvent être exploités : plaque d'immatriculation, couleur de véhicule, etc... L'objectif est d'associer les habitants d'un quartier ou d'un secteur à la protection de leur environnement.

P.L.U.I

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



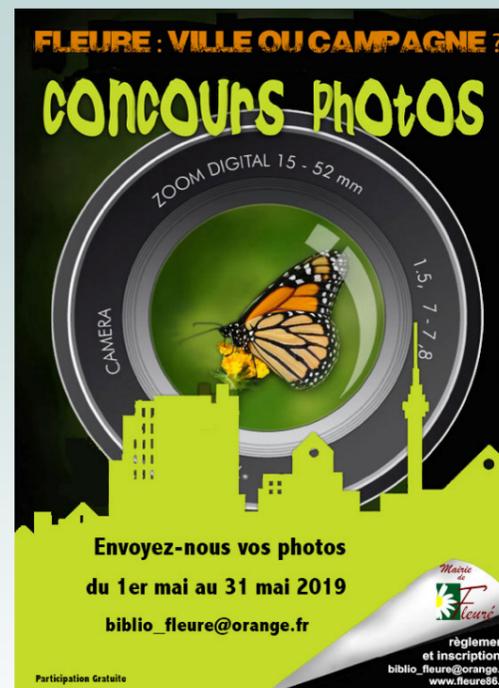
Le Plan Local d'Urbanisme est un document destiné à définir la destination générale des sols.

Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il doit notamment exposer clairement le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

Depuis le vote de la loi S.R.U. (Solidarité Renouvellement Urbain) par le Parlement le 13 décembre 2000, le P.L.U. remplace le P.O.S (Plan d'Occupation des sols).

Au niveau de la Communauté de Communes, le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**, est en cours d'élaboration et doit être approuvé au plus tard le 31 Décembre 2019.

N'hésitez pas à faire part de vos avis et interrogations auprès de la mairie.



La Bibliothèque organise un **Concours photos** Sur le thème de « Fleuré : ville ou campagne ? »



Du 1er Mai au 31 Mai 2019

Concours ouvert à tous

Inscription et envoi de votre photo par courriel à

✉ biblio_fleure@orange.fr

Règlement sur le site www.fleure86.fr et sur demande par mail

Info technique → La photo devra être au format JPEG - poids maximum 2 Mo - en noir et blanc ou couleurs

La photo qui recevra le Prix du Jury fera la page de couverture du bulletin annuel municipal Côté Fleuré 2020

Planning des prochaines activités de la bibliothèque

- Animation « Jeux de société » ⇒ Mercredi 10 juillet de 14h à 16h
- Animation « Halloween » ⇒ Mercredi 30 Octobre de 14h à 16h
- Atelier Tout Public « Décoration de Noël » ⇒ Samedi 30 novembre de 14h à 16h

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 17h à 18h30
Samedi de 10h à 12h

Fermeture estivale
Du 12 au 31 Août inclus

Cette année encore, participation au prix des lecteurs du Festival des Littératures Européennes de Cognac « Une Europe des Flandres ! »

Exposition de peinture

Jean-Paul ROUSSEAU



Cet ancien chef d'entreprise, bien connu à Fleuré, joue du crayon depuis qu'il est enfant.

Ce n'est qu'à partir de 14 ans qu'il s'essaie au pinceau et il ne s'arrêtera pas.

Huile, pastel, aquarelle, il testera tout... sans pour autant avoir une préférence. Aujourd'hui, portrait et paysage sont l'essentiel de ses peintures mais il ose parfois la peinture de nus.

Vous pourrez découvrir les réalisations de ce peintre local aux horaires d'ouverture de la bibliothèque à partir **du 25 mai jusqu'au 10 août 2019.**

La nuit de la lecture

Le 19 janvier 2019 a eu lieu la première édition de la nuit de la lecture. De nombreux fleuréens se sont retrouvés à la bibliothèque municipale pour une soirée familiale.



Petits et grands ont parcouru les rayons à travers un jeu de piste élaboré par Catherine ROBERT, l'agent municipal chargée de la bibliothèque, aidée des bénévoles Andrée GERLAND et Hélène POPILUS. Un atelier Bookfaces animé par Bruno VRIGNAUD a permis le temps d'un clic d'associer la couverture d'un ouvrage au corps. Avant de se quitter, le public a écouté les lectures de Catherine et Hélène. Ce moment partagé en famille, entre amis, entre voisins a été apprécié de tous et on attend déjà l'édition 2020.